



**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S
5 NOVEMBRE 2025**



**SALLE POLYVALENTE,
À VILLORSONNENS**

Ordre du jour

1. Accueil et constitution de l'Assemblée
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21 mai 2025
3. Election d'un membre du comité de direction
4. Modification du règlement des subventions de la Petite Enfance
 - Présentation
 - Préavis de la commission financière
 - Adoption
5. Budgets 2026
 - Présentation
 - Préavis de la commission financière
 - Adoption
6. Plan financier 2027-2031
7. Divers

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 21.05.2025

Questions ?



Approbation





3. Election d'un membre du Comité de direction

 **Représentant de la Commune de Torny :**

Alexandra RISSE DOUGOUD

(succédant à Fabien Reinhard)

Election par acclamation





4. MODIFICATION DU REGLEMENT DES SUBVENTIONS DE LA PETITE ENFANCE

Résumé des modifications

Cette adaptation du règlement permet de concrétiser le principe d'un plafonnement du subventionnement des parents ayant leurs enfants placés dans des structures d'accueil de la Petite Enfance. La révision s'est basée sur le règlement-type de l'Etat de Fribourg et des préavis du Service des communes et du Service de l'Enfance et de la jeunesse.

A l'art. 5, **les échelons des revenus déterminants** légèrement supérieurs à CHF 40'000.- ont été subdivisés afin d'avoir une décroissance plus progressive du subventionnement, ce qui permet de rendre les tarifs conformes aux exigences légales.

Un article sur **les revenus imputables pour la détermination du revenu déterminant** a été ajouté afin d'éclaircir les différents états civils des parents (art. 8).

Les autres modifications sont de minime importance.

Rapport de la commission financière

M. Julien Ronce

Président de la commission financière



Modification du règlement des subventions de la Petite Enfance

Questions ?



Adoption des modifications du règlement des subventions de la Petite Enfance

Approbation





5. BUDGETS 2026

Budget 2026 du compte de résultats

	Budget 2026		Budget 2025		Année 2024		Ecart/B2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	En CHF	%
0 Administration générale <i>Excédent de charges</i>	687 662,70	108 980,00	729 280,00	87 480,00	565 675,66	106 455,89	- 63 117	-10%
		578 682,70		641 800,00		459 219,77		
1 Service Officiel des curatelles <i>Excédent de charges</i>	1 394 300,00	490 000,00	1 190 600,00	440 000,00	1 068 874,66	522 883,40	153 700	20%
		904 300,00		750 600,00		545 991,26		
3 Culture, sport et loisirs <i>Excédent de charges</i>	3 500,00		3 500,00		6 000,00		-	-
		3 500,00		3 500,00		6 000,00		
5 Petite Enfance <i>Excédent de charges</i>	2 165 030,00	8 500,00	2 307 000,00	12 000,00	1 732 247,16	22 565,55	- 138 470	-6%
		2 156 530,00		2 295 000,00		1 709 681,61		
7 Aménagement territoire - PDR <i>Excédent de charges</i>	54 900,00		86 100,00		8 448,20		- 31 200	-36%
		54 900,00		86 100,00		8 448,20		
8 Economie et tourisme <i>Excédent de charges</i>	335 600,05	15 600,00	324 828,35	15 000,00	254 457,60	15 600,00	10 172	4%
		320 000,05		309 828,35		238 857,60		
9 Contribution des communes		4 017 912,75		4 086 828,35		3 405 626,56	- 68 916	-2%
<i>Excédent de revenus/charges</i>					437 428,12			
Totaux Excédent de charges/produits	4 640 992,75	4 640 992,75	4 641 308,35	4 641 308,35	4 073 131,40	4 073 131,40		

Le budget 2026 de l'AGR prévoit un **total des charges de CHF 4'640'992.75**, montant quasiment inchangé à celui estimé pour 2025. Les **revenus** se montent à **CHF 623'080.00**, ce qui correspond à une **hausse de 12,3%**.

Participation communale 2026 par groupe de fonction

Budget du compte de résultats		Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart/B2025	
9 Finances		4 017 912,75	4 086 828,35	3 405 626,56	-68 916	-2%
9500 Part aux recettes - Contribution des communes		4 017 912,75	4 086 828,35	3 405 626,56	-68 916	-2%
9500.4612.00	Participation des communes à l'économie et au tourisme régional	320 000,05	309 828,35	258 556,10	10 172	3%
9500.4612.01	Participation des communes au fonctionnement	578 682,70	641 800,00	417 070,08	-63 117	-10%
9500.4612.02	Participation des communes au Service Officiel des curatelles	904 300,00	750 600,00	632 000,10	153 700	20%
9500.4612.03	Participation des communes à la Petite Enfance	2 156 530,00	2 295 000,00	2 075 000,06	-138 470	-6%
9500.4612.04	Participation des communes à l'aménagement du territoire (PDRég)	54 900,00	86 100,00	17 000,12	-31 200	-36%
9500.4612.05	Participation des communes à la Culture, sport et loisirs	3 500,00	3 500,00	6 000,10	0	0%

Globalement, la **contribution des communes** nécessaire pour l'année 2026 est de **CHF 4'017'912.75**, soit une **baisse de 2%** par rapport au montant budgétisé pour l'année 2025.

Clé glânoise 2026

Commune par n°	2025	2026	%
2063 Billens-Hennens	3,249 %	3,216 %	-0,03
2067 Le Châtelard	1,254 %	1,234 %	-0,02
2068 Châtonnaye	3,246 %	3,121 %	-0,13
2079 Grangettes	0,824 %	0,792 %	-0,03
2086 Massonnens	2,159 %	2,089 %	-0,07
2087 Mézières	4,266 %	4,185 %	-0,08
2096 Romont	22,336 %	23,349 %	1,01
2097 Rue (ACER)	10,361 %	10,284 %	-0,08
2099 Siviriez	9,536 %	9,479 %	-0,06
2102 Ursy (avec Montet)	15,486 %	15,045 %	-0,44
2111 Villaz	8,767 %	8,719 %	-0,05
2113 Vuisternens-dvt-Romont	8,767 %	8,669 %	-0,10
2114 Villorsonnens	5,628 %	5,742 %	0,11
2115 Torny	4,120 %	4,076 %	-0,04
	100 %	100 %	

- > Diminution du pourcentage de participation pour toutes les communes.
 - > Sauf **Romont et Villorsonnens**, dont la part augmente de **1.01 % et 0.11%** en raison de l'évolution du poids des recettes fiscales.
- > Pour rappel, le calcul de la clé se base sur les données de la dernière statistique officielle de la population ainsi que celles des recettes fiscales, avec un **poids de 40% pour la population** et de **60% pour les impôts**.

Rapport de la commission financière

M. Julien Ronce

Président de la commission financière



Budgets 2026

Questions ?



Adoption des budgets 2026

Approbation





6. PLAN FINANCIER 2027- 2031

Plan financier 2027-2031

- > Vision sur la base d'informations disponibles au moment de son établissement
- > Données à actualiser chaque année
- > Réflexions en cours à prendre en compte:
 - > adaptations et mise en œuvre du plan directeur régional
 - > stratégie touristique régionale et projets qui pourront en découler
 - > régionalisation des services sociaux
 - > gouvernance régionale
- > Pas d'investissements prévus pour l'instant

Plan financier 2027-2031

Questions ?



7. DIVERS



Merci de votre
attention et confiance

